

Un secteur public prédominant

Avec 53 % de postes offerts sur le territoire en 2013, le secteur public occupe une place prédominante. Pour autant le caractère rural du territoire reste très marqué par un secteur agricole en mutation. Au 1^{er} janvier 2014, le territoire regroupe seulement 15,1 % des établissements marchands non agricoles de Guadeloupe, dont 82 % n'ont aucun salarié. Entre 2007 et 2012, l'emploi est soutenu par la sphère publique. La création d'entreprise progresse légèrement, portée par le régime d'auto-entrepreneur. La sphère présentielle s'impose comme moteur principal du développement économique.

Lanwenn Le Corre, Gérald Servans, Insee

L'emploi salarié est concentré dans quelques établissements publics

Les postes offerts par la communauté relèvent majoritairement de la sphère publique : 53 % des postes en 2013 contre 31 % pour le reste de la région. Ce poids est relativement constant entre 2007 et 2013 mais suit une évolution hétérogène. La baisse importante et quasi constante de la fonction publique d'État (-24,5 % des effectifs soit 1 128 emplois) a été compensée en grande partie par les fonctions publiques territoriales et hospitalières (+1 095 emplois). Plusieurs explications peuvent être en rapport avec ce phénomène. D'abord, la pyramide des âges dans la fonction publique d'État se traduit par un vieillissement de la population et une limitation des flux d'entrée par rapport aux flux de départs. Cette évolution peut être en relation avec la politique de non-remplacement d'un départ en retraite sur deux dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP). De plus, le transfert de compétences aux départements qui relevait préalablement de l'État a pu générer une mobilité inter-fonctions publiques. Enfin, dans une moindre mesure, elle peut relever d'un redéploiement des agents sur le territoire.

Les cinq plus grands employeurs publics de la communauté d'agglomération concentrent ainsi 41,7 % des postes de la sphère publique (figure 11). Entre outre, sphère privée incluse, ces cinq employeurs demeurent les plus gros employeurs du territoire et représentent 22 % de l'ensemble des postes. Seuls deux établissements parmi les 20 plus grands employeurs de la communauté appartiennent à la sphère pri-

vée. En conséquence, les cinq plus grands employeurs privés du Grand Sud Caraïbe représentent 3,8 % de l'ensemble des postes. Hors sphère publique, ces cinq établissements concentrent 8,0 % des postes contre 3,2 % dans le reste de l'île. Les principaux employeurs de la sphère privée touchent à des activités de services d'enseignement, santé et action sociale. Un établissement, la bananeraie du Bois-Debout à Capesterre-Belle-Eau appartient au secteur agricole.

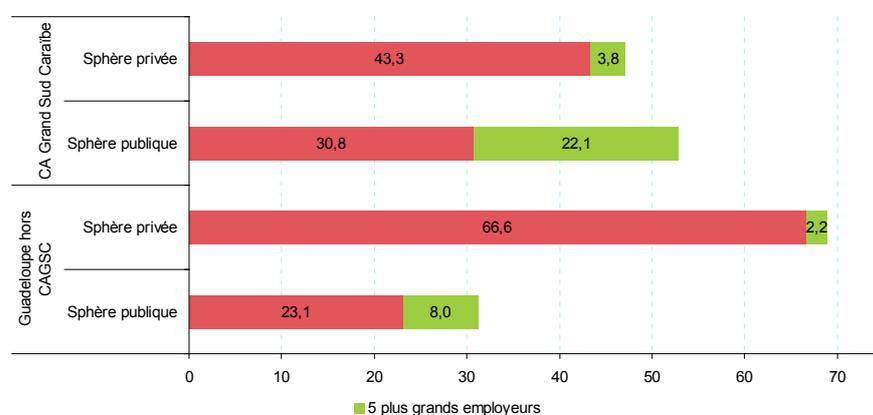
Le caractère agricole du Grand Sud Caraïbe s'amenuise

L'établissement Bois-Debout à Capesterre-Belle-Eau, comptant parmi les principaux employeurs de la CAGSC, illustre

en partie le caractère agricole de la communauté. En effet, en 2013, 5,1 % des postes du territoire dépendent du secteur de l'agriculture, soit une part sept fois plus importante que pour le reste de la région (figure 12). Pourtant, au fil des années, le territoire s'est éloigné de son orientation agricole. Près de trois exploitations agricoles sur quatre ont disparu depuis 1988. La cessation d'activité des exploitants les plus âgés participe sans doute à la restructuration du secteur et les transformations sont rapides. De 2000 à 2010, la part des exploitations liées aux grandes cultures a quadruplé et la superficie moyenne des exploitations a augmenté d'un tiers. En 2010, le Grand Sud Caraïbe ne regroupe plus que 14,2 % de la surface agricole utile de la Guadeloupe contre 17,0 % dix ans auparavant.

11 Les cinq plus grands employeurs de Grand Sud Caraïbe dépendent de la sphère publique et concentrent 22 % des postes

Répartition des postes entre sphère publique et privée et part des cinq plus grands employeurs (en %)



Lecture : Les cinq plus grands employeurs de la sphère publique concentrent 22,1 % des postes du Grand Sud Caraïbe tandis que le reste des employeurs de la sphère publique en représentent 30,8 %. 52,9 % des postes du Grand Sud Caraïbe relèvent ainsi de la sphère publique. 3,8 % des postes de la CAGSC dépendent des cinq plus grands employeurs privés de la CAGSC et 43,3 % le sont par les autres employeurs privés. La sphère privée regroupe 47,1 % des postes du Grand Sud Caraïbe.

Source : Insee, Clap 2013.

Une prépondérance d'établissements sans salarié orientés vers le tertiaire

Le Grand Sud Caraïbe regroupe 15,1 % des établissements marchands non agricoles de la Guadeloupe. Les micro-entreprises en composent la majorité : au 1^{er} janvier 2014, 82 % des 7 171 établissements marchands non agricoles du territoire n'ont aucun salarié et moins de 1 % en emploie plus de vingt (figure 13). La communauté n'accueille aucun établissement marchand d'au moins 250 salariés.

La répartition sectorielle des établissements de la communauté est proche de celle du reste de la région (figure 14). Le tertiaire domine largement l'activité du territoire et concentre huit établissements sur dix, dont six dans le commerce, les transports et les services divers. Néanmoins, la part des établissements appartenant à ce dernier secteur est quatre points moins élevée que

celle de la Guadeloupe hors Grand Sud Caraïbe (toutefois, le territoire référent inclut Cap Excellence dont le secteur du commerce est prépondérant). Parmi ceux-ci, le commerce de détail est un secteur atomisé (1 300 établissements), le territoire héberge un seul hypermarché. L'hébergement-restauration rassemble 620 établissements mais, avec neuf lits pour 100 habitants, la capacité d'accueil touristique est deux fois plus faible qu'au niveau régional. Cependant, sur la période 2012-2014, le taux moyen de création d'établissements pour ce secteur atteint 15,5 %, soit 2,7 points de plus que celui du reste de la Guadeloupe. De même, le taux moyen de création d'établissements des « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » s'élève à 16,6 % et est supérieur de deux points à celui du reste de l'île. Ces 850 établissements orientés vers les services aux entreprises regroupent des acti-

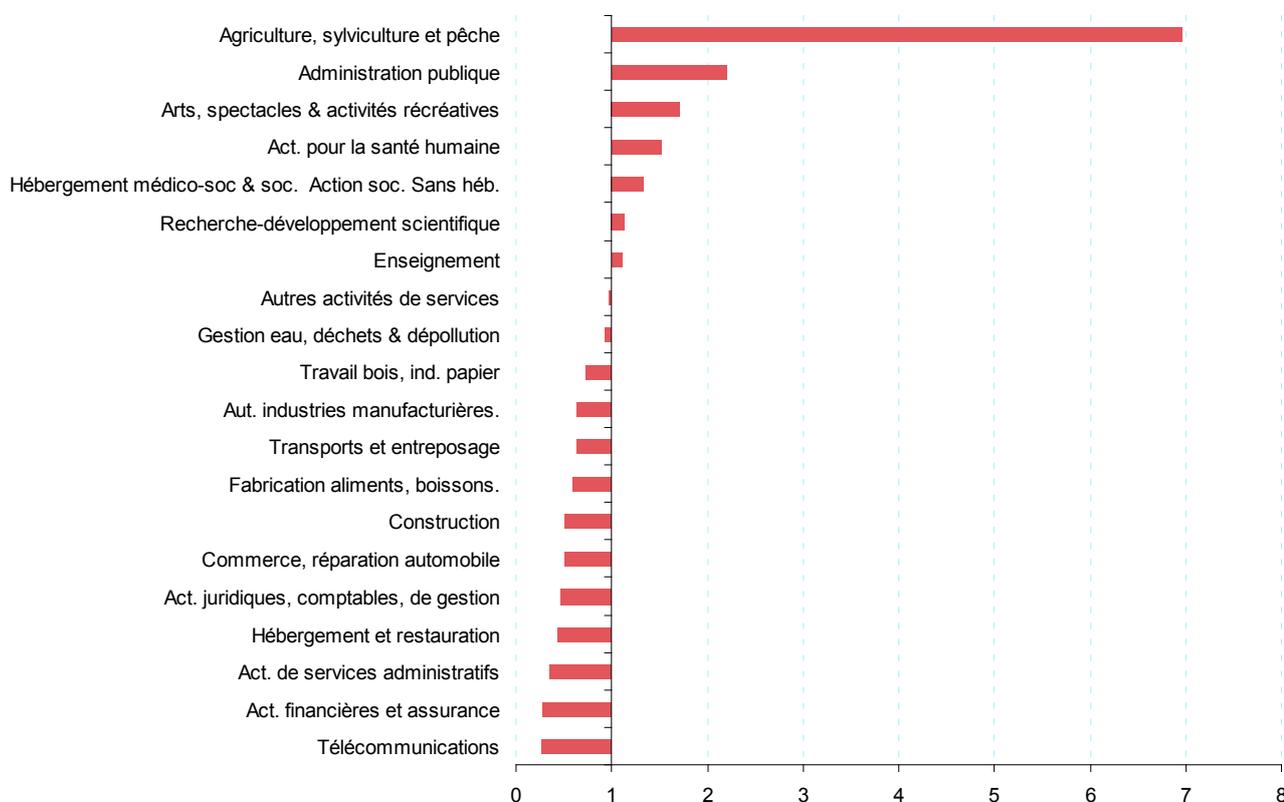
vités diverses (sécurité, expertise, location, gestion...). Par ailleurs, les organisations associatives et les activités de loisirs sont aussi nombreuses que les services personnels et reflètent une économie sociale en développement.

Un taux de création d'établissements comparable aux autres territoires de la Guadeloupe

Au sein de la communauté d'agglomération, le taux moyen de création d'établissements sur la période 2012-2014 est semblable à celui du reste de la Guadeloupe (respectivement 11,5 % contre 11,1 %). De plus, il a légèrement progressé par rapport à la période 2003-2005 alors que celui du reste de l'île n'a pas varié (figure 15). En moyenne, 800 établissements ont été créés annuellement entre 2012 et 2014 dont près de 40 % sous le statut d'auto-entrepreneur.

12 L'orientation agricole traditionnelle de Grand Sud Caraïbe

Indice de spécificité sectorielle (20 principaux secteurs selon les postes) de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe par rapport au reste de la Guadeloupe



Lecture : l'indice est le rapport du poids d'un secteur d'activité dans la CAGSC au poids de ce même secteur dans la zone de comparaison (Guadeloupe hors CAGSC). Si l'indice est supérieur à 1, le secteur est surreprésenté dans la CAGSC. Un indice inférieur à 1 signifie au contraire que le secteur est sous-représenté dans la CAGSC.

Dans l'agriculture, le poids des postes de la CAGSC est sept fois plus important que dans le reste de la Guadeloupe. À l'inverse le poids des postes de la construction est moitié moindre en CAGSC.

Source : Insee, Clap 2013.

Cette part est supérieure de près de cinq points à celle du reste de la région.

Seul le secteur de l'enseignement, santé et action sociale présente un taux de création (14,6 %) inférieur à celui du reste de la Guadeloupe (16,0 %). Ceci peut en partie s'expliquer par le poids déjà plus important de ce secteur dans la communauté : 12,3 % contre 9,1 % pour le reste de la Guadeloupe. La durée de vie des établissements est plutôt élevée : fin 2013, le taux de survie à cinq ans des entreprises est de 61,5 %, soit 3,6 points de plus que pour le reste de l'île. Toutefois, les transferts d'établissements entre le Grand Sud Caraïbe et l'extérieur du territoire, même s'ils restent marginaux, ne profitent pas à la communauté. Les transferts d'établissements vers l'extérieur sont supérieurs aux arrivées sur les périodes 2003-2005 et 2012-2014. De plus, tandis que le volume de transferts progresse dans les deux sens, le solde négatif tend à s'accroître.

Sur la période 2012-2014, les taux de créations d'établissements sont plus élevés pour l'industrie et la construction (figure 16). Ces taux ont progressé par rapport à la période 2003-2005 à l'inverse du reste de l'île. Ce dynamisme illustre en partie les possibilités d'emplois et de développement offertes par ces secteurs dans la CAGSC. En effet, ces deux secteurs sont, selon le nombre de postes, sous-représentés par rapport au reste de la Guadeloupe. Les parts de ces secteurs dans le total des postes sont moitié moins élevées que dans le reste de la région.

Avec un taux de survie à 5 ans de 61,5 % (contre 57,9 % pour le reste de la Guadeloupe), le territoire bénéficie d'établissements plus pérennes, en lien avec la structure de l'économie. Néanmoins, les créations d'établissements entre 2012-2014 ont eu lieu à 38,7 % sous le statut d'auto-entrepreneurs (34 % pour le reste de la Guadeloupe). Ces créations ont des taux de survie moins élevés et pourraient impacter le taux de survie global des établissements. Créer une entreprise peut être perçu comme une alternative au chômage. De part sa simplicité, le régime d'auto-entrepreneur ne nécessite pas de capital social et permet le cumul des allocations chômage, ce régime est incitatif sur un territoire où le taux de chômage est élevé.

Avec 1 135 établissements, la construction demeure un secteur non négligeable dans le territoire et assure 6,7 % des emplois. L'in-

dustrie rassemble deux fois moins d'établissements mais regroupe près de 5 % de l'emploi salarié. Peu diversifiée, l'activité industrielle est tirée par la production alimentaire et de boisson, le travail du bois et le traitement de l'eau (captage et assainissement). D'autres activités importantes sont présentes. C'est le cas de l'imprimerie, la fabrication de produits métalliques, les services liés aux machines et équipements ainsi que la fabrication de meubles.

Des emplois liés à une activité présente dominante

En 2012, 84 % des emplois relèvent des activités répondant aux besoins des habitants et des touristes. L'accessibilité contrainte notamment, freinent l'installation de certaines activités et la concurrence dans la CAGSC. La sphère présente s'impose comme moteur principal du développement économique. Huit emplois

13 Prédominance des micro-entreprises au sein de la communauté d'agglomération du Grand Sud Caraïbe

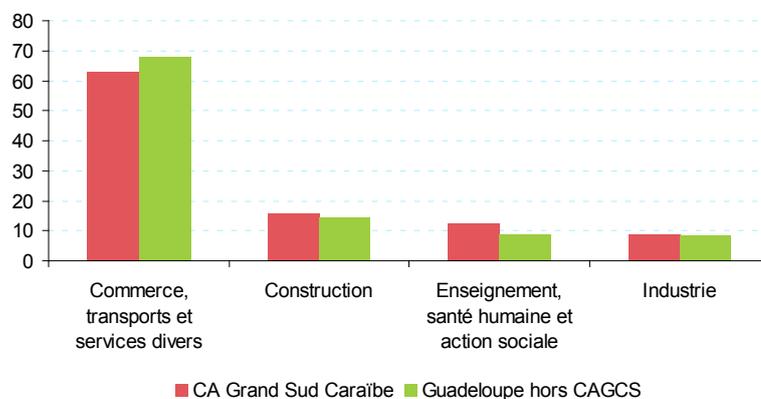
Répartition par taille des établissements marchands non agricoles de la CAGSC et de la Guadeloupe hors CAGSC au 1/01/2014 (en nombre et %)

	CA Grand Sud Caraïbe		Guadeloupe hors CAGSC	
	Nombre	%	Nombre	%
0 salarié	5 867	81,8	32 589	80,8
1 à 9 salariés	1 157	16,1	6 602	16,4
10 à 19 salariés	91	1,3	681	1,7
20 salariés et plus	56	0,8	472	1,2
Ensemble	7 171	100,0	40 344	100,0

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE) champ marchand non agricole.

14 Une proportion moins élevée d'établissements de commerce, transports et services divers dans la CAGSC

Répartition sectorielle des établissements marchands non agricoles de la CAGSC et de la Guadeloupe hors CAGSC au 1/01/2014 (en %)



Lecture : 63,0 % des établissements de la CAGSC relèvent du secteur «Commerce, transports et services divers».

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, champ marchand non agricole.

15 Un taux de création d'établissements semblable à celui du reste de la Guadeloupe

	CA Grand Sud Caraïbe	Guadeloupe hors CAGSC
Nombre établissements au 01/01/2014	7 171	40 344
Nombre moyen créations établissements 2012-2014	800	4 317
dont auto-entrepreneurs (en %)	38,7	34,0
Taux de création établissement 2012-2014	11,5	11,1
Taux de création établissement 2003-2005	10,8	11,1
Taux de survie à 5 ans au 01/01/2014 des établissements (en %)	61,5	57,9
Taux annuel moyen de solde des transferts (avec l'extérieur de la zone en ‰)	-0,9	1,3
2012-2014		

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE) champ marchand non agricole.

sur dix s'exercent dans le secteur tertiaire. Abrutant la préfecture de région, l'administration publique, l'enseignement et la santé concentrent 45 % des emplois de la CAGSC et explique la surreprésentation des employés dans le territoire. Principal soutien de l'emploi, l'ensemble des activités relevant du domaine public concentrent 53 % de l'emploi en 2013, soit près de 12 000 emplois (figure 17).

Les employés forment plus d'un tiers des emplois de la CAGSC, soit 1,8 point de plus que dans le reste de la Guadeloupe (figure 18). Toutefois, cette part tend à se réduire au profit des professions intermédiaires et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Ainsi, les artisans représentent en 2012, 5,7 % des emplois contre 4,9 % en 2007. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est également supérieure par rapport au reste de la Guadeloupe en raison de l'administration publique. La part des fonctions liées à l'administration publique est neuf points plus élevée que dans le reste de la Guadeloupe. En revanche, les activités de distribution, de commerce et de transports y sont moins présentes par rapport au reste de la Guadeloupe (figure 19).

Une part plus élevée d'emplois salariés

La part de l'emploi salarié est plus élevée au sein de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe par rapport au reste de la Guadeloupe (84,3 % contre 82,4 %). De plus, l'emploi salarié y est plus stable : la part des emplois à durée indéterminée y est supérieure d'un point par rapport au reste de la Guadeloupe (figure 20). On retrouve une plus grande stabilité de l'emploi lié notamment à la fonction publique.

Entre 2007 et 2012, l'administration publique structure l'emploi dans le Grand Sud Caraïbe

L'emploi progresse de 0,4 % par an entre 2007 et 2012 dans la CAGSC, à un niveau moindre que dans le reste de l'île (+ 0,6 % par an). En particulier, les services à caractère non marchand représentent 53 % de l'emploi en 2012 (37,2 % dans le reste du territoire). Ainsi, un emploi sur cinq relève de l'administration publique grâce à la commune de Basse-Terre en tant que chef-lieu de la Guadeloupe. En outre, ce secteur a dynamisé l'emploi avec un gain de 62 emplois par an (figure 21) sur la

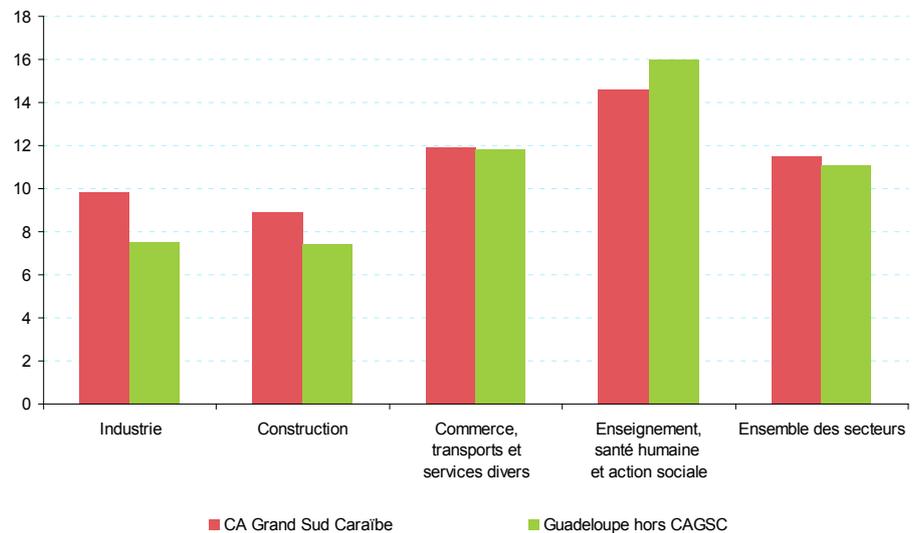
période alors qu'il en perd sur le reste de l'île et ce malgré la baisse de la fonction publique d'État (figure 17). Les services pour la santé humaine et l'action sociale progressent également (+ 80 emplois par an) mais à un rythme moins rapide que sur le reste du territoire. À l'inverse, l'emploi lié à l'enseignement décline (- 75 emplois par an) et ne représente plus que 11,5 % de l'emploi contre 13,3 % en 2007. La moitié de ces pertes concernent des emplois liés à l'enseignement hors cadre scolaire (formation adultes, enseignement de la conduite, etc.). Ces évolutions peuvent en partie s'expliquer par le vieillissement de la population locale. La part des personnes de moins

de 30 ans a diminué de trois points en cinq ans, et représente 35,7 % de la population en 2012.

Par rapport au reste de l'île, l'emploi dans le secteur de l'agriculture est plus présent dans la CAGSC et rassemble 5,8 % de l'emploi en 2012 (3,2 % sur le reste du territoire). L'emploi lié à ce secteur faiblit mais moins rapidement que dans le reste de la Guadeloupe (- 0,8 % par an contre - 2,1 %). La Communauté pâtit également d'une baisse de l'emploi dans le secteur du commerce (- 20 emplois par an sur la période) qui représente dorénavant moins de 10 % de l'emploi dans l'agglomération. À contrario, la construction gagne 30 emplois

16 Des taux de création plus élevés pour la construction et l'industrie, secteurs sous représentés au sein de la CAGSC

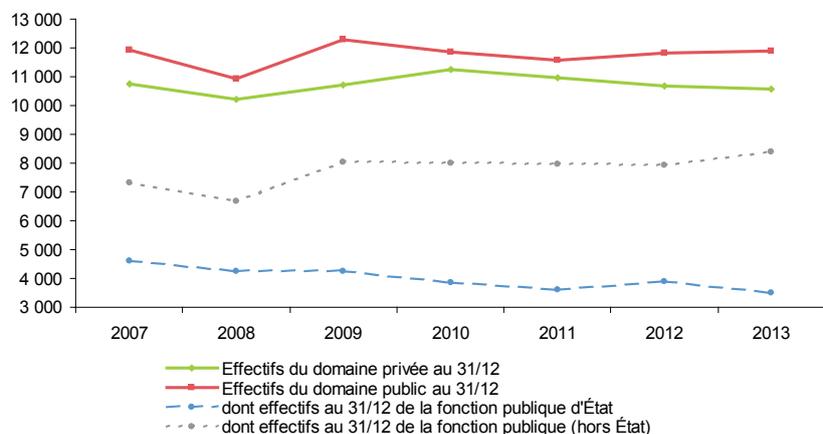
Taux moyen annuel de création d'établissements par secteur d'activité sur la période 2012-2014 (en %)



Lecture : le taux de création d'établissements s'élève à 11,5 % pour la CAGSC et 11,1 % pour le reste de la Guadeloupe. Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, champ marchand non agricole.

17 Plus de la moitié de l'emploi salarié dans le domaine public

Postes de travail par domaine (en nombre)



Lecture : en 2013, le domaine public emploie 11 900 personnes, soit 1 300 de plus que le domaine privé. Source : Insee, Clap.

par an et est plus performante que dans le reste de la Guadeloupe (évolution moyenne annuelle de + 1,9 %, quatre fois plus élevée que dans le reste de l'île). La CAGSC bénéficie également d'une hausse de l'emploi dans les secteurs des transports et entreposage, et de l'hébergement et restauration, avec une progression respective de dix emplois par an. Bien que ces secteurs soient plus performants, leurs poids dans l'emploi demeurent encore faibles, comparé au reste de la région. Ainsi, la part cumulée de ces deux secteurs atteint 6,0 % en 2012 (contre 9,3 % dans le reste de l'île).

L'emploi est peu dynamique entre 1999 et 2006 contrairement au reste de la Guadeloupe

La progression de l'emploi dans le Grand Sud Caraïbe a été plus dynamique entre 1999 et 2006 (+ 0,8 % par an) par rapport à la période 2007-2012 (0,4 % par an). Néanmoins, à l'instar de la période 2007-2012, le rythme d'évolution dans la communauté a été moindre que dans le reste de la région (+ 1,9 % par an entre 1999-2006).

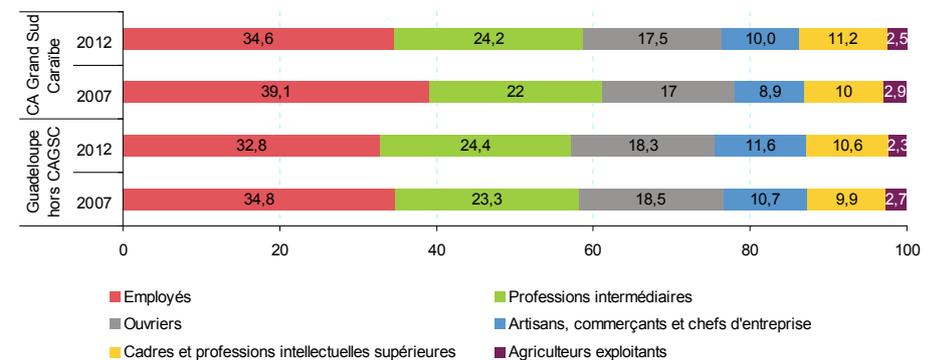
L'administration publique, qui est le principal pourvoyeur d'emplois de la zone (un emploi sur cinq en 2006), n'a pas soutenu l'emploi entre 1999 et 2006 (figure 22). Ainsi, le secteur a perdu des emplois au rythme de 1,0 % par an, soit 50 emplois annuellement tandis que le reste de la région bénéficiait d'une progression de l'emploi (+ 1,8 % par an). De la même manière, l'éducation a perdu des emplois (- 0,8 % par an) contrairement au reste de l'île (+ 1,1 % par an). Toutefois, le poids de l'éducation dans l'emploi demeure supérieur à celui du reste de la Guadeloupe (12,6 % en 2006 contre 11,2 % pour le reste de la Guadeloupe).

Le principal secteur à avoir contribué à la progression de l'emploi entre 1999 et 2006 est celui de la santé et de l'action sociale. L'emploi y a progressé de 5,0 % par an, à un rythme légèrement inférieur à celui du reste de la Guadeloupe (5,4 %). En définitive, en 2006, ce secteur constitue 18,3 % de l'emploi de la CAGSC contre 13,8 % en 1999. De plus le poids de ce secteur dans l'emploi est nettement supérieur à celui du reste de la Guadeloupe (11,5 % en 2006).

L'emploi a également augmenté de près d'une quarantaine d'emplois par an pour les secteurs du commerce et des services aux entreprises mais le rythme de progres-

18 Une surreprésentation des employés

Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2007 et 2012 de la CAGSC et de la Guadeloupe hors CAGSC (en %)

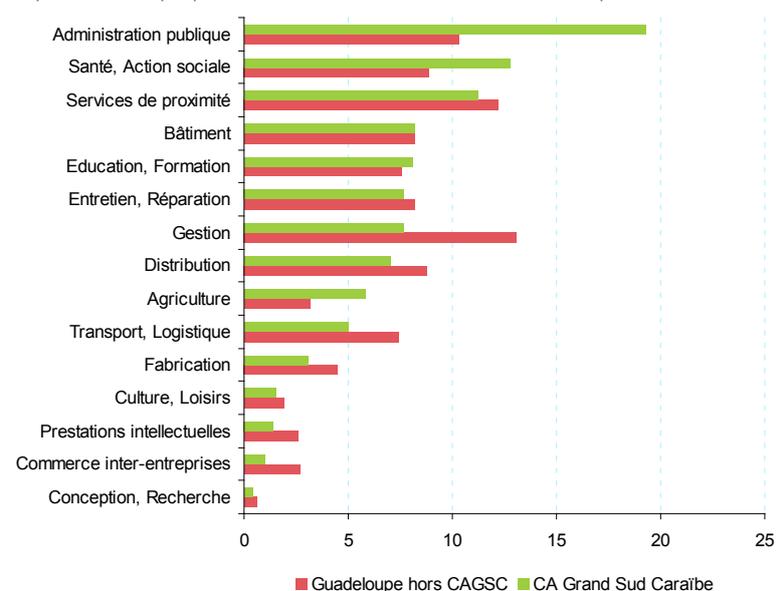


Lecture : les employés forment 34,6 % des emplois au sein de la CAGSC en 2012 et 39,1 % en 2007.

Sources : Insee, recensements de la population 2007 et 2012 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

19 Les fonctions de distribution, services de proximité moins présentes dans la CAGSC par rapport au reste de la Guadeloupe

Répartition de l'emploi par fonction au sein de la CAGSC et de la Guadeloupe hors CAGSC en 2012 (en %)

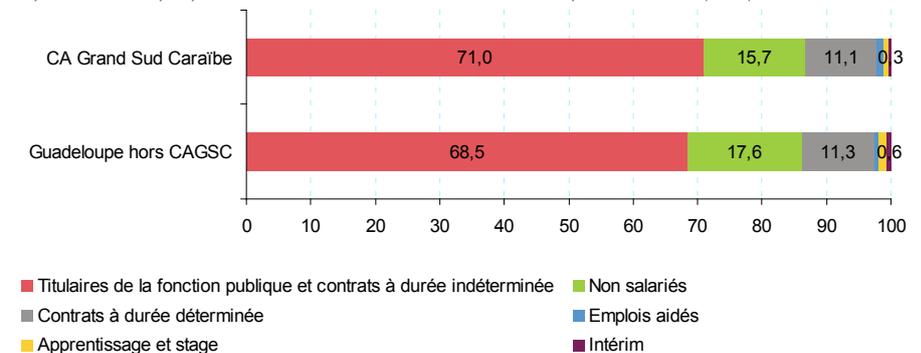


Lecture : les fonctions de la santé et de l'action sociale représentent 12,8 % des emplois dans la CAGSC et 8,9 % dans le reste de la Guadeloupe.

Source : Insee, Recensements de la population 2012 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

20 L'emploi salarié est plus stable au sein de la CAGSC par rapport au reste de la Guadeloupe

Répartition de l'emploi par statut en 2012 de la CAGSC, de la Guadeloupe hors CAGSC (en %)



Lecture : en 2012, 71 % des salariés de la CA de Grand Sud Caraïbe ont un emploi à durée indéterminée.

Source : Insee, recensement de la population 2012 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

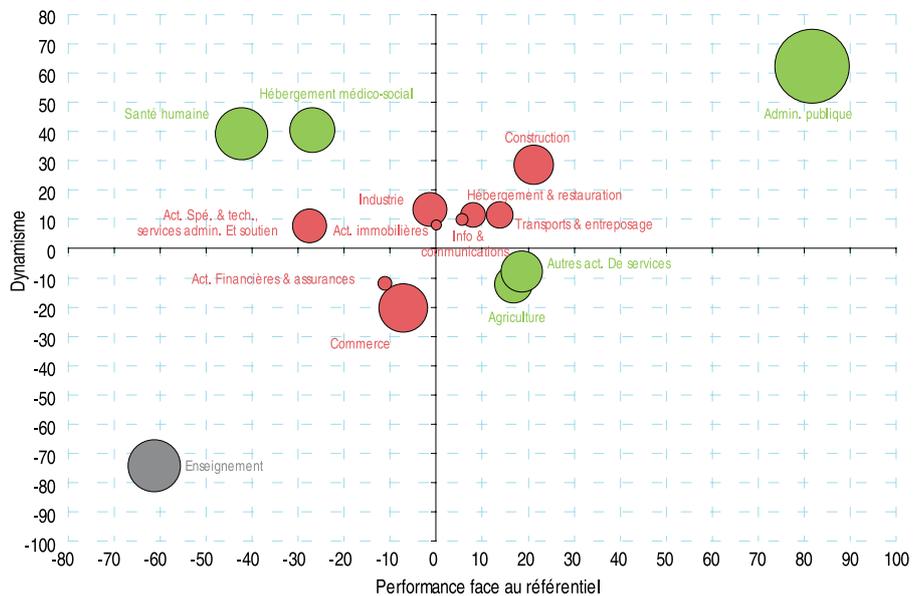
sion a été plus faible que pour le reste de la région. Ainsi, la part de ces secteurs dans l'emploi total a progressé mais demeure inférieure à celle du reste de la zone (en 2006, le commerce représente 10,6 % de l'emploi dans la communauté contre 15,9 % dans le reste de la Guadeloupe). La construction a été, comme sur la période 2007-2012, l'un des secteurs où l'emploi a augmenté plus rapidement que dans le reste de la Guadeloupe (+ 2,1 % par an dans la CAGSC contre 1,5 % par an).

Cependant ce secteur reste sous-représenté dans l'emploi par rapport au reste de l'île. Ainsi en 2006, la construction représente 6,0 % dans la communauté contre 7,5 % pour le reste de la Guadeloupe.

En 1999, le poids de l'agriculture dans l'emploi était deux fois plus important que pour le reste de la Guadeloupe (10,5 % de l'emploi contre 5,4 % pour le reste de l'île). Toutefois, l'emploi dans ce secteur a nettement diminué entre 1999 et 2006 (- 3,3 % par an), plus rapidement que dans le reste de l'île (- 1,4 %). Cette tendance à la baisse s'est poursuivie entre 2007-2012 mais à un rythme moins important. En 2012, l'agriculture ne représente plus que 5,8 % de l'emploi dans le Grand Sud Caraïbe. ■

21 Dynamisme et prédominance de l'emploi dans l'administration publique au sein de la CA Grand Sud Caraïbe

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport au reste de la Guadeloupe entre 2007 et 2012



Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de l'agglomération étudiée vis-à-vis du reste de la Guadeloupe : le secteur est spécifique si son poids dans l'agglomération est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour le reste de la Guadeloupe. La taille des bulles représente le poids du secteur dans l'agglomération étudiée en fin de période. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance. Lecture : le secteur de l'administration publique est spécifique pour la CAGSC, son poids est 1,6 fois plus élevé que celui du reste de la Guadeloupe en 2007. Entre 2007 et 2012, le secteur a été dynamique (progression de 62 emplois par an) et performant (82 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe). Sources : Insee, recensements 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

22 Dynamisme modéré de l'emploi entre 1999 et 2006 au sein de la CA Grand Sud Caraïbe par rapport au reste de la Guadeloupe

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport au reste de la Guadeloupe entre 1999 et 2006



Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de l'agglomération étudiée vis-à-vis du reste de la Guadeloupe : le secteur est spécifique si son poids dans l'agglomération est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour le reste de la Guadeloupe. La taille des bulles représente le poids du secteur dans l'agglomération étudiée en fin de période. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance. Lecture : le secteur de l'administration publique est spécifique pour la CAGSC, son poids est 1,5 fois plus élevé que celui du reste de la Guadeloupe en 2006. Entre 1999 et 2006, le secteur n'a pas été dynamique (diminution de 50 emplois par an) et non performant (150 emplois de moins annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe). Sources : Insee, recensements 1999 et 2006 (exploitations complémentaires).